## EXTRAIT du REGISTRE des

## **DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 26.10.00 Convocation du 20.10.00

Compte rendu affiché 30 Octobre 2000

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

<u>Présents</u>: MM. LAFFLY, MEYER, MIGNOT, Mmes GUERIN, BOUHEY, MM. VERGNE, CHATUT et FAURE, Réf.: BJ/LDA

Objet: Subventions

Maires-Adjoints,

Nombre de conseillers en exercice: 29

Complémentaires

présents 23 votants 27

CHEZEAUBERNARD, ROUX, BROSSARD, WYMANN, GASTREIN, VEYRIER, MM. AUROY, DUCRET. GONDELAUD, PIANA, FORGET, RUMEAU, SAINT-CYR,

MACHURAT, DOUCET, Conseillers Municipaux,

Absents représentés: M. POINT par M. GONDELAUD - M. DOIZY par M. CHATUT - M. DUSSUD par M. MACHURAT -

Mlle MILLET par M. DOUCET.

Absents excusés: MM. MARCENDE et BELIN.



Monsieur l'Adjoint délégué aux Finances explique qu'en fonction de demandes après le vote du Budget Supplémentaire, des subventions intervenues complémentaires sont à examiner.

Il en donne le détail.

## LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le budget communal 2000,
- Considérant le bien fondé des demandes de subventions complémentaires formulées,
- Demande d'accorder les subventions qui suivent :

COMITE DU PERSONNEL	2 000,00
(pour Régularisation)	
HARMONIE	15 000,00
(pour voyage Portugal Avril 2001)	
MISSION LOCALE	7 531,59
(prévu s/DCMdu 24/02=30 000-	
SUBV.Demandée=37531.59)	
ASS.FAMILIALE et CULTUR.PORTUGAISE NEUVILLE	2 636,00
(Part.transport matériel pr exposition mai 2000)	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	2 000,00
(Particip.Nettoyage des locaux utilisés s/8000 Annuel)	
SUBV. A VERSER aux ASSOC.DANS le CADRE du C.E.L.	137 900,00
OFFICE DE LA CULTURE	33 300,00
M.J.C.	15 600,00
THEATRE DES BORDS DE SAONE	22 500,00
ASSOC.SPORTIVE SCOL.AVENTURIERE/ USEP	59 000,00
FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES	4 000,00
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	3 500,00
COMPLEMENT SUBV.PR CLSH (G.90)	
M.J.C.	40 000,00

■ Décide également, afin de financer les P.A.E. 2000-2001 élaborés par les Ecoles de la commune, d'attribuer les financements suivants :

SUBVENTIONS POUR P.A.E. ANNEE SCOLAIRE 2000/2001		
OCCE Rh.COOP. <b>Ec.CENTRE</b>		6 000
Apprendre par les Sciences	1 500	
Informatique (3 Ecoles)	4 500	
OCCE RH.COOP. <b>EC.TATIERE</b>		16 925
A la Rencontre de l'Art (3 Ecoles)(4500+6800)	11 300	
Projet Cinéma (3 Ecoles)	5 625	
OCCE RH.COOP.EC.AVENTURIERE		3 000
Découverte du Conte	3 000	
OCCE RH.COOP. <b>EC.VX CHÂTEAU</b>		1 600
Ecole Maternelle au Musée	1 600	
OCCE RH.COOP. <b>EC.B.BONY</b>		6 000
Développement de la Maitrise du Langage	6 000	
		33 525



- Précise que ces dépenses figurent à l'article 6574 du budget communal,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 Octobre 2000 Pour copie conforme, Le MAIRE ,

Le MAIRE Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 23 Novembre 2000 - de la publication le 24 Novembre 2000

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, 23 Novembre 2000